



Condition d'éligibilité du dossier :

Les opérations ayant pour objet l'informatisation ou la réinformatisation, la création de services numériques, la mise en accessibilité numérique et l'équipement informatique des bibliothèques municipales, intercommunales et départementales sont éligibles.

Dépenses prises en compte :

- L'achat de logiciels
- Les frais de développement
- Les frais de récupération de données, de migration et de rétro-conversion
- Les frais d'installation et de paramétrage
- L'achat de matériels et équipements informatiques, vidéo, console de jeux.
- Les dépenses liées à la connectique et communication sans fil
- Les études, les audits, assistances à maîtrise d'ouvrage, rédaction de cahiers des charges
- La formation du personnel au numérique

Dépenses non prises en compte :

- Les dépenses de fonctionnement (maintenance, personnel)
- Les dépenses de fonctionnement liées à une prestation extérieure pour la médiation en direction des publics ou à l'évènementiel
- L'acquisition de licences pour les logiciels
- Les dépenses liées à la communication

Constitution du dossier de demande de subvention à l'État

La plateforme de dépôt des dossiers est ouverte sur le site [demarches-simplifiees](https://www.demarches-simplifiees.fr). Pour tout dépôt de dossier merci de prendre connaissance de cette nouvelle démarche sur le site du Ministère de la Culture :

<https://www.culture.gouv.fr/Demarches-en-ligne/Par-type-de-demarche/Subvention/Dotation-generale-de-decentralisation-DGD>

Liste des pièces à fournir :

- Courrier de demande de subvention signé, selon la collectivité demandeuse, par la/le maire ou la/le président(e) de l'intercommunalité ou la/le président(e) du département ou la/le représentant(e) légal(e)
- Délibération du Conseil municipal ou communautaire ou de l'Assemblée départementale datée de l'année du dépôt de dossier :
 - indiquant le coût total de l'opération HT et TTC
 - arrêtant le montant exact de la somme inscrite au budget de l'année en cours pour l'opération
 - sollicitant une subvention de l'État
- Plan de financement détaillé HT daté et signé ([Télécharger ici le modèle à remplir](#))
- Note de présentation détaillée du projet
- Devis du ou des fournisseur(s) retenu(s) correspondant au montant du projet
- Etat estimatif des dépenses HT détaillées par lots ([Télécharger ici le modèle à remplir](#))
- R I B ou IBAN
- N° SIRET
- Nom(s) et coordonnée(s) de la ou des personnes référentes

DATE LIMITE DE RECEPTION DES DOSSIERS : <u>30 AVRIL 2025</u>
